EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 15/07/2019 Reçu en préfecture le 15/07/2019

Affiché le

ID: 033-253306310-20190710-2019_04_36-DE

Nbre de membres en exercice : 17 Nbre de membres présents : 8 Nbre de suffrages exprimés : 8

Votes: Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille dix neuf, le dix juillet à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion convoquée à 14h00 qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, en la salle de réunion de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint-Louis.

Date de convocation: 03 juillet 2019

<u>Etaient Présents</u>: Mmes De ROFIGNAC- GOT – GUILLEN – QUENTIN. MM DELAUNAY- GIRARD - PLISSON- FERCHAUD

Délibération N°2019-04-036: Election de la Présidente / du Président du SMIDDEST

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu les statuts du SMIDDEST et notamment l'article 7.5 ;

Il est décidé, à l'unanimité:

Article unique. d'élire Madame Françoise de ROFFIGNAC, Présidente du Syndicat.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 10 juillet 2019

Françoise de Roffignac